Fiche de Données de Sécurité

Date d'émission de la fiche: 2016-01-12



Section 1: Identification du mélange et de la société

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: 2080 Code: 338107

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Description du produit: Fini à plancher HV/UHV à basse fréquence d'entretien

Restrictions d'utilisation: Pour usage professionnel uniquement.

1.3 Détails du fournisseur de la fiche signalétique

Fabricant: LABORATOIRES CHOISY LTÉE Distributeur: LABORATOIRES CHOISY S.A.

390, boul. St-Laurent est

Louiseville, Qué., Canada, J5V 2L7

info@choisy.com

29 rue de Bassano
75008 PARIS, France
www.choisy.com

www.choisy.com

1.4 Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Laboratoires Choisy Ltée, Canada: 819 228 5564

Banque Nationale des Produits et Compositions (BNPC), France : 03 83 22 50 50 (Nancy)/ 01 45 42 59 59 (ORFILA)

Section 2: Identification des dangers

2.1 Classement de la substance ou du mélange

Définition du produit: Mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [UE-GHS/CLP]

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008 tel qu'amendé.

Classification: Non classé.

Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

2.2 Éléments de l'étiquette

Pictogrammes de danger :

Mention d'avertissement : Pas de mention de danger.

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Généralités Non applicable.

Prévention No Code(s) - Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

Intervention Non applicable.

Stockage Non applicable.

Élimination Non applicable.

2.3 Autres dangers

Aucun connu.

Section 3: Composition/informations sur les composants

Substance/préparation: Mélange Classification

Ingrédients dangereuxIdentificateurs%(CE) 1272/2008 [CLP]Type- Éther de dipropylèneglycol et de méthyleEC: 252-104-21 - 5Non classé.[2]

CAS: 34590-94-8

<u>Type</u>

[1] Substance classée comme présentant un danger pour la santé ou l'environnement

[2] Substance ayant une limite d'exposition en milieu de travail

Section 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers soins

Contact oculaire: Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant

occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin.

Contact cutané: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation: Transporter la personne incommodée à l'air frais. Consulter un médecin si des symptômes se

développent.

Ingestion: En cas d'ingestion de la matière, donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir sauf

indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si les effets nocifs

persistent ou sont graves.

4.2 Les plus importants symptômes et effets, aigus ou différés

Yeux Modérément irritant pour les yeux.
Peau Passablement irritant pour la peau.

InhalationAucun effet important ou danger critique connu.IngestionAucun effet important ou danger critique connu.

4.3 Indication de tout besoin médical immédiat et de tout traitement spécial requis

Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Movens d'extinction

Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

5.2 Dangers particuliers de la substance ou du mélange

Inflammabilité du produit: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produit de décomposition Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes;

thermique dangereux: dioxyde de carbone;monoxyde de carbone;oxydes de phosphore

5.3 Conseils pour les pompiers

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu.

6.2 Précautions environnementales

Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

6.4 Références à d'autres sections

Voir la section 8 pour les équipements de protection personnelle et la section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Manipuler avec soin, éviter les éclaboussures.

7.2 Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Entreposer conformément à la réglementation locale. Tenir hors de portée des enfants. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Non disponible.

Section 8: Contrôle de l'exposition/protection Individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients Valeurs limites d'exposition
- Éther de dipropylèneglycol et de méthyle Ministère du travail (France, 2007).

VME: 308 mg/m³ 8 heures.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles de l'exposition: Aucune ventilation particulière requise. Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour

maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable.

Protection individuelle:

Yeux Lunettes de sécurité recommandée.

Mains Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port de gants de protection. Se laver les mains

soigneusement après manipulation.

Respiratoire Les manipulations usuelles ne requièrent pas le port d'équipement de protection respiratoire.

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré.

Autre Non applicable.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques

pH 8 à 8.5 État physique Liquide. [Liquide opaque.]

Densité relative 1.036 à 1.04 Odeur Caractéristique.

Point d'ébullition 100°C Couleur Blanc.

Point de fusion <0°C
Ionicité (dans l'eau) Anionique.

Propriétés de dispersion Facilement dispersible dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Solubilité Très légèrement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.

Points d'éclair Vase clos: >93.3°C [Pensky-Martens, vase clos.] [Le produit n'entretient pas une combustion.]

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable.

10.3 Risque de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter

Aucune donnée spécifique.

10.5 Matériaux incompatibles

Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1 Renseignements sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux
Contact avec la peau

Modérément irritant pour les yeux.
Passablement irritant pour la peau.

Inhalation Aucun effet important ou danger critique connu.
Ingestion Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets cancérogènes
Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets mutagènes
Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets tératogènes
Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

12.2 Persistance et dégradation

Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Non disponible.

12.5 Résultats de l'évaluation des substances PBT et de vPvB

Non applicable.

12.6 Autres effets nocifs

Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthode de traitement des déchets

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Section 14: Informations relatives au transport

Informations sur la réglementation	14.1 Numéro ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s)	14.4 GE*	Étiquette	Autres informations
Classe ADR/RID	Non - réglementé.		-	-		-
Classe IMDG	Not - regulated.		-	-		-
*GE=Groupe d'emballage / Packing Group						

14.5 Dangers environnementaux

Polluant marin Not a pollutant.

14.6 Protections spéciales pour l'utilisateur

Transport avec les utilisateurs locaux: toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC

Non applicable.

Section 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementation et législation pour la sécurité, la santé et l'environnement particulières à la substance ou au mélange

Composition selon la législation

Non applicable.

relative aux détergents: **Substances parfumantes**

Aucune substance répertoriée

allergisantes:

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit est un mélange pour lequel il n'existe pas de données spécifiques concernant les effets sur la santé. Les risques sont évalués en fonction des propriétés physico-chimiques du produit et de sa composition. Les risgues réels peuvent être surestimés.

Section 16: Autres informations

Texte complet des classifications Non applicable.

[CLP/GHS]

Texte complet des phrases de

Non applicable.

danger abrégées

Date d'édition/ Date de révision 2016-01-12

Version 1

Avis au lecteur:

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné.

L'information fournie sur cette Fiche de Données de Sécurité a été compilée à partir de notre expérience et des données présentées dans des publications techniques variées. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la valeur de cette information pour l'adoption des mesures de sécurité requises. Nous nous réservons le droit de réviser les Fiches de Données de Sécurité du produit au fur et à mesure qu'une nouvelle information technique nous est communiquée. L'utilisateur a la responsabilité de contacter la compagnie pour s'assurer que la Fiche de Données de Sécurité est la dernière publiée.